



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

Préfecture de l'Allier
Cabinet

Moulins, le 10 JUIL. 2019

Circulaire n° 41/2019

La préfète

à

Mesdames et Messieurs les maires des
communes de l'Allier
En communication aux sous-préfètes de
Montluçon et de Vichy

Objet : journée de la fête nationale du 14 juillet

J'ai l'honneur de vous informer que les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs nationales le dimanche 14 juillet 2019 à l'occasion de la journée de la fête nationale.

Vous voudrez bien prendre toutes dispositions utiles à cet effet.

Je vous remercie également de bien veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Bien à vous

Marie-Françoise LECAILLON